

2000
Dr. TADJINE Rachid

Guide
de la
**SÉCURITÉ
SOCIALE**

à l'usage des :

Assurés sociaux et ayants-droit
Professions libérales
Agences de sécurité sociale

- **DROITS**
 - **OBLIGATIONS**
 - **FORMALITÉS**
-

■■■■■ ÉDITIONS
■■■■■ DAHLAB

Dr 558

Dr. TADJINE RACHID

Médecin-conseil auprès de la C.N.A.S.A.T. de Guelma

TABLE DES MATIÈRES

I)- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT D'UNE AGENCE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

- Attribution
- Organisation
- Fonctionnement
- Constitution et

GUIDE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

II)- TÂCHES DU MÉDECIN-CONSEIL

- Historique
- Le médecin-conseil
- Tâches
- Contrôle des
- Audit médical



III)- ASSURANCE MALADIE

A) L'ASSURANCE MALADIE

Droits, obligations, formalités

- Historique
- Objet de l'assurance maladie
- Problème de la territorialité
- Les soins à l'étranger

B) LES BÉNÉFICIAIRES ET LES CONDITIONS D'OUVERTURE DE DROIT

- Bénéficiaires
- Conditions d'ouverture

6490 $\frac{1}{2}$

C) PRESTATIONS NATURELLES

- Lettre d'indemnité
- Le coefficient
- Coût par patient
- Actes effectués par les sages-femmes ou auxiliaires médicaux / sous la surveillance d'un médecin
- Prestations particulières

DITIONS DAHLAB

TABLE DES MATIERES

I)- ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT D'UNE AGENCE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

- Attribution 9
- Organisation 10
- Fonctionnement 10
- Constitution et étude de dossiers 11

II)- TACHES DU CONTROLE MÉDICAL

- Historique 13
- Le médecin-conseil 14
- Tâches 14
- Contrôle des prestations 15
- Audit médical 17

III)- ASSURANCE MALADIE

A) L'ASSURANCE MALADIE :

- Historique 21
- Objet de l'assurance maladie 22
- Problème de la territorialité 22
- Les soins à l'étranger 23

B) LES BÉNÉFICIAIRES ET LES CONDITIONS D'OUVERTURE DE DROIT:

- Bénéficiaires 23
- Conditions d'ouverture de droit 24

C) PRESTATIONS NATURES:

- Lettre clé 26
- Le coefficient 32
- Cotation par assimilation 33
- Actes donnant lieu à prise en charge 33
- Actes effectués par les sages-femmes ou auxiliaires médicaux sous la surveillance d'un médecin 34
- Entente préalable 34

- Acte global	35
- Acte isolé	35
- Actes multiples au cours de la même séance	36
- Frais de déplacement au domicile du malade	38
- Actes effectués la nuit, le vendredi et les jours fériés	38
- Contenu de la consultation ou de la visite	39
- Visite unique pour plusieurs malades	39
- Participation du praticien traitant à une intervention chirurgicale	40
- Honoraires de surveillance médicale dans les établissements privés	40
- Actes d'anesthésie - réanimation	42
- Remboursements des soins	44
- Appareillage et prothèse	48
Cure thermale	
- qu'est-ce qu'une cure thermale?	51
- Sécurité sociale et cure thermale	51
- Contre-indication des cures	52
- Indications thermales, classées par station	54
Thalassothérapie	
- Historique	60
- Méthodes thérapeutiques	60
- Indications	62
- Contre-indication	63
La médecine de rééducation	
- Historique	63
- Notions des responsabilités juridiques	64
- Techniques	65
- Conclusion	67
Produit pharmaceutique	
- Conclusion	67
D) PRESTATIONS ESPECES	
- Maladie Longue Durée (M. L. D.)	68
- Définition médicale	72
- Définition administrative	72
- Liste des M.L.D.	72
- Dans quelles conditions le médecin est amené à se prononcer sur la M.L.D.	73
- Rôle du médecin-conseil dans le M.L.D.	74
- Les différentes possibilités d'évolution dans la M.L.D.	75
- La périodicité de contrôle	77
	80

IV) - ASSURANCE INVALIDITE	
A) BENEFICIAIRES	81
B) CONDITIONS D'OUVERTURE DE DROIT	82
C) LA NOTION D'INVALIDITE	82
D) LE MONTANT DE LA PENSION	83
E) REVISION	84
F) LE CUMUL	84
V) - ACCIDENTS DU TRAVAIL	
A) HISTORIQUE	85
B) OUVERTURE DE DROIT	88
C) LA NOTION D'ACCIDENTS DU TRAVAIL	88
- L'accident du travail proprement dit	88
- Distinction entre l'accident et la maladie	90
- Relation de cause à effet entre l'accident et la lésion	93
- L'accident du trajet	94
- Déclaration de l'accident	94
- Contestation de caractère professionnel de l'accident	95
- La constatation des lésions	95
- Rôle du médecin dans la détermination de la date de consolidation	97
- Estimation de l'incapacité permanente	97
- Evaluation des infirmités multiples du fait d'un même accident ou d'accidents successifs	97
- Infirmités permanentes partielles multiples du fait d'un accident unique	98
- Infirmités antérieures à l'accident	100
- Révision	101
- Rechute	101
VII) - QUELQUES CAS DE JURISPRUDENCE	
	103
VIII) - LES MALADIES PROFESSIONNELLES	
	107
IX) - LE CONTENTIEUX	
	109
Bibliographie	
	113
Index	
	115



Au fur et à mesure de notre pratique quotidienne en tant que médecin-conseil de la sécurité sociale, nous avons constaté une méconnaissance quasi-totale des lois de la sécurité sociale par nos confrères praticiens, quel que soit leur statut public ou privé, spécialiste ou généraliste. Cela est dû au vide que comporte la formation médicale par l'absence d'un module de législation concernant la sécurité sociale.

Nous avons jugé utile d'élaborer ce petit fascicule comportant toutes les lois de la sécurité sociale dans un langage médical simplifié à la portée de tout praticien, lui servant ainsi de référence dans la rédaction des certificats médicaux, afin de préserver les droits de son patient, d'une part, et de lui épargner certains litiges inutiles et non fondés avec sa caisse de sécurité sociale, d'autre part.

Dr TADJINE RACHID